

1225

**M. JACQUES-ANDRÉ DUPONT :**

Ce qu'on veut dire par ça, c'est qu'on veut c'est... la force d'un événement comme Osheaga c'est de pouvoir se déployer sur différents types de sites au sein du parc.

1230

Peut-être le mot entièreté est trop fort. Mais, si à la fin de la consultation, les gens disaient faudrait limiter à l'amphithéâtre l'opération d'Osheaga. Ce ne serait pas possible de faire ce qu'on veut faire et ce qui a tant de succès. Son succès vient dans le fait qu'il y a un déploiement au parc tout en étant respectueux de l'emprunte écologique.

1235

**M. NICK FARKAS :**

Et je dirais que même que les deux dernières années, le parc Jean-Drapeau ont réussi à faire des événements partout même s'il y avait de la construction qui se passait. Ça fait qu'ils utilisaient des sections du parc qui n'ont jamais utilisé avant.

1240

C'était vraiment, tu voyais, il y avait quelque chose à faire, trouver une place pour le faire. Ça fait que je pense que c'est plus dans cette veine-là que... il y a des espaces hyper intéressantes qu'il faut qu'on continue à utiliser, mais le parc au complet, peut-être que c'est un peu...

1245

**LE PRÉSIDENT :**

Le mot était peut-être un peu lourd.

**M. NICK FARKAS :**

Un peu oui.

1250

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, messieurs. On est prêt à vous écouter, monsieur Bumbaru.

**M. DINU BUMBARU :**

1255

Et bien, comme les scouts, nous aussi. Alors, monsieur le président, mesdames les commissaires. Bonsoir, Dinu Bumbaru, Héritage Montréal, on est très heureux de venir à cette audition, à cette consultation publique en général. Puis en plus, ce soir, c'est le deux (2) octobre quinze cent trente-cinq (1535), le nom du Mont-Royal a été donné à la montagne qui a permis à Montréal d'exister sur la map.

1260

Donc c'est une coïncidence heureuse. On vous a transmis, j'espère qu'il a été communiqué, un document qui comporte certaines coquilles. Notamment, on parle du dix-neuvième (19e) siècle au lieu du vingt et unième (21e). C'est une petite erreur séculaire. Mais, à l'échelle géologique, ce n'est pas grand-chose. Alors on vous remercie de cette consultation.

1265

1270

Comme vous avez vu dans l'annexe de notre mémoire, on vous a transmis une résolution d'assemblée générale qui demandait cette consultation en deux mille quinze (2015). Donc dans notre domaine, qui s'appelle celui du patrimoine, on est patient. Mais, des fois c'est bon que les choses se produisent. On en est très heureux.

1275

Alors je ne vais pas procéder à une lecture de ce document qui est assez court, compacte, mais qui fait un certain nombre de propositions qui nous semblent pertinentes dans le contexte où on discute d'un plan directeur, mais c'est encore, comme un peu comme en quatre-vingt-treize (93), il faut quand même le dire, c'est toujours un plan de projet. Alors peut-être qu'on a besoin d'un système d'harmonie, une architecture d'harmonie et de vision d'ensemble au-devant des projets pour permettre de filtrer un petit peu, les bons des mauvais, les courts termes du long terme.

1280

1285

Mais, avant ça, il nous semble important de rappeler ici une valeur un peu symbolique de cet endroit. Évidemment, on pense beaucoup à Expo 67, c'est un grand motif, c'est un grand souvenir structurant. Mais, pour nous le parc de l'île Sainte-Hélène, c'est un peu une métaphore de l'émancipation de Montréal à sa façon, sa démocratisation et sa modernisation puisqu'on est passé d'une base militaire de l'Empire britannique, le plus grand empire de son époque, un pouvoir monarchique européen à un parc pour les citoyens, organisé par une municipalité et son conseil.

1290

Donc il y a quelque chose de fort derrière ça qui est peut-être quelque chose qu'on a tendance à oublier quand on regarde ce territoire qui est, comme c'est rappelé dans certains des documents mis à la disposition du public, des notes, des fiches techniques, notamment sur les aspects de patrimoine et tout ça, on a l'impression que c'est un aménagement un petit peu épars ou éclectique pour reprendre un terme. Et peut-être que les valeurs de ce lieu sont trop souvent mises en deuxième ou troisième ou arrière-plan sinon pas en plan du tout. Alors qu'on étudie des projets à la pièce des interventions.

1295

1300

Et ce n'est pas le seul endroit au monde. Il y a des comparatifs avec d'autres grands parcs. Mais, on a regardé le cas à Melbourne du parc Albert où il y a des courses de Formule 1 qui se produisent là-dedans, aussi bien qu'un réseau de parc à la disposition de la population.

1305

Donc c'est pour nous une question de valeur ici qui mériterait d'être mis dans une hiérarchie un petit peu plus clair par rapport à du data, si je peux prendre l'expression anglaise, et du design. Donc des projets et des... par rapport à une vision d'ensemble.

1310

Alors c'est un élément qu'on vous soumet tout comme on vous soumet une situation qui découle un peu de la géographie particulière. On parle des îles. Mais, comme la ville et sur l'île de Montréal principalement, le parc a tendance à être loin. On accepterait jamais tout ce qui se passe au pas au parc Jean-Drapeau sur le Mont-Royal. Ça serait totalement intolérable à la société montréalaise, pas à ses institutions publiques élues. La société rejeterait ça d'emblée. D'ailleurs, vous avez un parallèle à effectuer sur la chaîne de protection d'engagement sociétal envers le Mont-Royal par rapport à ce parc.

1315

1320

Et quant à nous, c'est peut-être le résultat du fait qu'il y a une distance que le fleuve apporte qui permet de voir loin, qui permet d'envisager. Mais, cette distance est aussi un peu... ça crée quelque chose qui est ailleurs. On n'a pas à s'en occuper de la même façon que si c'était au cœur.

1325

Or, peut-être, c'est là le poids, la valeur du souvenir d'Expo 67. C'est que avec Terre des Hommes, ce parc là était le cœur sinon de Montréal au moins du Canada, du Québec à sa façon, du Saint-Laurent et c'est par moment. Et maintenant, on se pose un peu cette question : quelle est la distance symbolique par rapport à la distance physique de cet endroit? Et c'est peut-être une considération à voir puisqu'on voit comment les décisions sont prises. On est aux marges de Montréal. On est plus près de Saint-Lambert que du Vieux-Montréal où se prennent des décisions. Et ça a tendance à conditionner parce que des gens votent dans des districts qui sont d'une géographie très paroissiale à leur façon.

1330

1335

Alors ces considérations-là, on les a amenées un petit peu dans le document. On tient aussi à vous mentionner que pour Héritage Montréal, on a une plate-forme électronique qu'on a mis en place en deux mille cinq (2005) à l'occasion de notre... deux mille quinze (2015) à l'occasion notre quarantième (40e), plate-forme HMTL dans laquelle on invite les citoyens et citoyennes de tous âges, tout horizon et même toutes origines géographiques à identifier des sites patrimoniaux d'intérêt et qui soulèvent certains enjeux.

1340

1345

Alors j'ai fait une vérification. Il y a trois sites sur le territoire qui nous intéressent, et nous, c'est le territoire géographique pas juste administratif. Il y a le phare de l'île Sainte-Hélène qui a été, passez-moi l'expression, tagué ou posté, soyons vingt et unième (21e) siècle par des citoyens en deux mille seize (2016).

1350

Il y a le parc Hélène de Champlain, donc les étangs, les ponts qui font partie des aménagements des années trente (30).

Et il y a également, ça a été mentionné tantôt, la Pitoune. Vous dire qu'on est dans un univers d'affection populaire, ce n'est pas juste un patrimoine savant. Il y en a bien entendu, mais il y a une affection populaire qui est sincère et qui mérite d'être entré dans l'ordinateur.

1355

Pour Héritage Montréal, sur cette plate-forme, on a identifié un site prioritaire qui est La Place des Nations. J'ai été la voir tantôt. Et je veux dire ce n'est pas un commentaire sur les gens qui travaillent fort sur l'entretien de ce parc, mais c'est une ruine honteuse. Ce lieu est parmi les plus importants de l'existence même de l'Expo et dans l'état où c'est, c'est vraiment lamentable. Mais, on espère qu'un jour ça pourra revivre et que ce jour ne sera pas trop tard pour que ça ne soit qu'un site Web qui nous rappelle qu'est-ce que ça a été. Parce que là, maintenant, on a du patrimoine, on n'a pas juste de l'histoire, du souvenir nostalgique, c'est un vrai patrimoine qui est en train de disparaître.

1360

1365

Les propositions qu'on a formulées à la commission se résument à quatre et je vais vous les énoncer rapidement. D'abord, une question de statut, on a apprécié le travail que l'administration du parc, à l'occasion de cette consultation, a produit suite à une question qu'on avait posée au mois d'avril et fournit un tableau comparant la place des trois grands parcs fondateurs du réseau des grands parcs urbains : l'île Sainte-Hélène, le Mont-Royal et La Fontaine.

1370

1375

Dans la charte de la ville de Montréal, nous on maintient que le parc Jean-Drapeau ou le territoire en question ne dispose pas d'un statut adéquat. Et qu'il devrait être installé dans la charte, non pas comme le droit de créer un OSBL ou une association ou de traité ou des choses comme ça. Ce n'est pas du contractuel qui nous intéresse, c'est des valeurs.

1380

1385

Ce qu'on a pour le Mont-Royal, c'est un article de valeur et je pense que l'Office par la consultation qui s'en vient sur l'accessibilité au Mont-Royal à l'occasion du débat sur Camillien-Houde va mettre en ligne des études dont on a pris connaissance et qui comportent beaucoup d'informations très significantes sur le Mont-Royal et sa place dans la charte du point de vue des historiens qui ont fait des recherches spécifiques là-dessus. Mais, le statut doit être digne et présentement c'est malheureusement pas le cas. C'est un équipement qui demeure un petit peu

1390

une chasse princière des maires de Montréal. Un équipement dont on décide de l'avenir sur la base d'un tableau comptable davantage que sur des valeurs. Enfin, il y a des arbitrages qui sont faits puis fort heureusement, ce n'est pas un lieu totalement dévasté. Mais, la préséance de sa valeur d'actif collectif et patrimonial n'est pas établie.

1395

Deuxièmement, une vue d'ensemble de conservation et de mise en valeur. Vous savez conserver, mettre en valeur, ce n'est pas muséifier, bien au contraire, c'est un lieu vivant. Et je pense qu'il y a beaucoup des éléments que vous entendez par cette consultation qui nous parlent d'animation, de spectacles, de vie culturelle, de pique-nique, de toutes sortes de choses qui ne sont pas le propre d'une voûte d'un coffre dans lequel on met des archives ou des tableaux ou des fragments d'archéologie.

1400

Par contre, ce qu'on a vu par le passé, c'est un oubli de ce qu'on pourrait appeler la capacité portante du lieu, non seulement au niveau biophysique, mais au niveau du silence, du calme, des valeurs finalement qu'on retrouve à cet endroit-là qui n'est pas un... Alors ça, c'est un... on aurait besoin de cette vue d'ensemble, à notre avis, pour établir les critères d'harmonie et les principes d'harmonie.

1405

1410

Et quant à nous, il y a deux sujets qui seraient des sous-chapitres de ça. D'abord, patrimoine et paysage, et encore là, c'est un patrimoine métropolitain. C'est un ensemble qui devrait compter sa définition d'îles, c'est-à-dire La Ronde devrait rentrer là-dedans. Il devrait y avoir un statut plutôt que de trouver toutes les excuses possibles pour tailler ça à un item le plus restreint. Comme on a fait avec le site du patrimoine en deux mille sept (2007). Là, on sentait très bien la volonté de faire sans trop faire, sans bien faire surtout. Bien, les îles, point : île Notre-Dame, île Sainte-Hélène. Tout ce qui touche à l'eau devient le territoire et les administrations de contrat et tout ça, ça rentre sous un principe d'harmonie et de valeurs collectives, c'est tout.

1415

Là-dedans, il y a des éléments prioritaires. On pensait notamment aux étangs et aux aménagements de l'île Sainte-Hélène, le pont, tout ça.

1420

On pense bien sûr à La Place des Nations et on pense, également, par exemple, aux canaux de l'île Notre-Dame qui sont des ouvrages très importants au niveau de l'architecture du lieu. L'île Notre-Dame étant un bâtiment d'une certaine façon.

1425

Un autre point qui nous semble très important, c'est la question de l'accessibilité et on encouragerait beaucoup une réflexion au lieu de congestionner le Vieux-Montréal avec, passez-moi l'expression, des machines un peu exotiques. On a entendu parler des piliers, des monorails, des trains, des téléphériques.

1430

Enfin, les gens ne réalisent pas l'effort gigantesque que ça a pris à notre société montréalaise pour dégager la vue sur la magnifique façade de la rue de la Commune. On n'est pas pour encombrer ça avec des constructions qui n'ont rien à voir là. Alors qu'on a une station du REM qui s'arrime à l'autre bout, au bassin Peel. Le lieu n'est pas encore déterminé, mais c'est quand même pas si loin.

1435

Et d'autre part, on a une échelle géographique un petit peu plus large qui nous semble importante dans ce cas-ci. On a des efforts considérables qui sont faits dans l'actuel chantier du pont Champlain pour introduire un lien transfluvial digne du Saint-Laurent avec une belle promenade pour les promeneurs. La promenabilité pour nous est une valeur qui est intégrée ici dans l'architecture avec aussi un lien cyclable qui permettra peut-être une connectivité un petit peu plus large. Mais, l'accessibilité est importante surtout dans un contexte de quatre saisons.

1440

1445

Une gouvernance éclairée, c'est notre quatrième proposition. Donc un principe d'une certaine symétrie avec le Mont-Royal comme deux lieux emblématiques de la métropole. Bien, on voyait au Mont-Royal la formule d'une table de concertation qui a été formée par la Ville de Montréal suite au classement ou à l'occasion du classement par le gouvernement du Québec.

1450

Cette table de concertation réunit les milieux municipaux, institutionnels et associatifs. Elle a au-delà d'une dizaine d'années d'existence. Elle travaille d'une manière, je dirais, assez remarquable considérant les tensions qui peuvent naturellement s'établir entre ces différents groupes. Et elle a produit beaucoup de choses. Le parc Jean-Drapeau, le territoire des îles, bénéficierait à notre avis de ce genre de modèle et également d'un comité d'aménagement avec des partenaires de nature un peu plus scientifique.

1455

1460

C'est bien beau les grandes corporations, je ne veux pas parler de pouvoir occulte de l'argent ou de ça, ce n'est vraiment pas de ça dont il est question ici. Mais, il y a des groupes d'intérêts qui travaillent pour, d'abord, des actionnaires et/ou des membres. Et peut-être ça serait intéressant d'avoir aussi autour de la table des panels un peu plus scientifiques. On a quand même plusieurs universités ici et c'est une ressource qui devrait être mise à contribution.

1465

En dernier lieu, il nous semblait important d'intégrer, ça serait peut-être une façon de recentrer ce territoire-là dans un cadre qui permettrait peut-être de l'émanciper un petit peu de la tendance au *bottom line*, passez-moi l'expression. Donc une approche plutôt comptable de financement des opérations, c'est de l'inscrire dans une gouvernance métropolitaine. La CMM travaille sur des efforts de grands sentiers métropolitains, peut-être que ça serait un lieu qui serait capable de, non pas d'acquérir ce site-là, il ne s'agit pas de créer un niveau supplémentaire, c'est déjà assez cacophonique dans ce domaine-là, mais créer une plate-forme d'harmonisation puis de connexion entre des espaces comme la Sépaq avec le Parc des îles de Boucherville, le parc dont il est l'objet ici, l'île Saint-Bernard à Châteauguay. Vous avez un chapelet, finalement, dans le fleuve d'espaces qui ont des connotations très semblables, qui ont des distances géographiques, mais qui sont connectées d'une façon ou d'une autre par la Route Verte, par exemple, des choses comme ça. Et peut-être que s'il y avait une vision un petit peu plus métropolitaine, on ne serait pas uniquement en train d'établir les recettes et les dépenses sur la rue Notre-Dame.

1470

1475

1480



1485 On pourrait penser peut-être avec un financement métropolitain qui  
contribuerait, les ententes CMM Québec. On ne sait pas, mais il me semble que là, à  
notre avis, il nous semble qu'il y a une opportunité à saisir surtout que ces îles dont  
1490 on parle, de ce chapelet, ce sont des sites qui ont tellement en commun à part le  
fleuve, là. C'est des jalons très importants de la présence, des reliquats, des espaces  
naturels. Mais, il y a également une dimension historique, autochtone, architecturale.

Les îles de Boucherville, c'est là où John Molson est décédé. L'île Saint-  
Bernard, c'est les sœurs grises. T'sais, ce sont des grandes communautés  
1495 fondatrices, quasiment du pays, là. Je ne veux pas mélanger la bière et la religion,  
mais on peut s'entendre que ce sont des grandes communautés de bâtisseurs. Et à  
notre avis, ce serait une opportunité à saisir.

Est-ce que ça peut être intégré dans la présente discussion? Mais, peut-  
être que ça remonte à la notion de statut et pas juste de projet individuel. On a  
1500 préféré se concentrer sur ces niveaux-ci pour la présente consultation. Mais, c'est  
l'état de notre réflexion sur cet enjeu. Sans négliger qu'il y a des cas particuliers :  
Place des Nations, on l'a mentionnée. Des visions d'ensemble et entre les deux,  
mais quel est le régime? Et nous pensons qu'une plus grande symétrie avec le  
1505 Mont-Royal serait heureuse dans ce cas-ci.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

**Mme ISABELLE BEAULIEU :**

1510 Juste, puisqu'on a le temps, de vous faire préciser un peu pour l'accessibilité. C'est  
quelque chose qui revient beaucoup dans cette... Ce n'est pas parce que c'est le point  
le plus important dans votre mémoire. Mais, tout était très clair. Juste vous entendre  
un peu plus sur l'accessibilité, pour se rendre aux îles ou pour se promener dans les  
îles, on nous propose beaucoup beaucoup différentes avenues, différentes solutions.  
1515 Est-ce que dans vos réflexions à Héritage Montréal, c'est déjà arrivé que vous êtes  
allé un petit peu plus loin que votre paragraphe?

1520

**M. DINU BUMBARU :**

Pas vraiment, mais je dois vous avouer qu'on est un petit peu craintif sur le foisonnement de propositions autour de ça. D'abord, ça vaut peut-être la peine de se poser la question du vrai problème. Il n'y a pas beaucoup de lieux à Montréal qui a une station de métro juste pour eux autres. C'est le cas de ce parc-là. Est-ce qu'il y a des circuits, est-ce qu'il y a un déploiement autobus autrement que pour relier le métro d'une manière un petit peu bancale, là? Peut-être que ça va s'améliorer, mais j'y étais tantôt, puis bons, mettons qu'il neige, ce n'est pas évident d'attendre son autobus.

1525

Alors, est-ce qu'il y a moyen d'aller un petit peu au-delà du casino? T'sais, que le territoire soit plus présent. Nous, il nous semble que déjà il y a des améliorations à faire de ce côté-là.

1530

D'autre part, comme je vous dis, on est craintif de voir... on a vu, ce n'est pas au dix-neuvième (19e), il en avait au dix-neuvième (19e) des projets complètement fous de téléphériques entre la montagne puis l'île Sainte-Hélène, là. La Presse en a publié, des tunnels dans tous les sens et des... Mais, c'est tellement récent, le projet de téléphériques, c'est des investisseurs à partir du Vieux-Montréal pour envoyer un téléphérique de ce côté-là. On se dit : Est-ce que les gens aiment le Saint-Laurent? Il y a un grand monument qui s'appelle le fleuve. Jean Décarie parle des pères et mères de Montréal : c'est le fleuve et la montagne. Et avec ce genre d'instrument là, on oublie qu'on a ce genre... Il y a un magnifique havre, vous savez entre l'île, il y a façade de Molson, le Vieux-Montréal, marché Bonsecours. On l'a gâché avec le CHUM, malheureusement. Mais, bon, c'est pour une bonne cause, j'imagine. Et vous faites le tour, Habitat 67, silo 5, la Five Rose. Là, il y a le magnifique pont Champlain qui s'en vient.

1535

1540

Et c'est plutôt les préoccupations d'installation de ce genre de service là. Mais, on comprend qu'il y a des enjeux lors des grands événements. L'illumination du pont Jacques-Cartier aussi crée des attraits à des périodes... Enfin, on n'a pas une réponse directe là-dessus. Mais, il nous semble que peut-être qu'un déploiement d'un réseau de transport. Est-ce que le REM peut être utile? Je ne sais pas. Mais, certainement, le REM va amener du monde. Alors peut-être aussi bien en profiter. On n'a pas été tellement plus loin que ça.

1545

1550

**Mme ISABELLE BEAULIEU :**

C'est éclairant, merci beaucoup.

1555

**LE PRÉSIDENT :**

J'aimerais juste que vous reveniez sur l'importance du statut et d'une modification à la charte. Qu'est-ce que ça apporterait, là, que le parc n'a pas actuellement? Qu'est-ce que ça donnerait de différent?

1560

**M. DINU BUMBARU :**

Bon, il faut comprendre la Charte de la Ville de Montréal a été modifiée l'an dernier. Ça a permis d'abolir les articles, par exemple, qui créent le Conseil du patrimoine de Montréal. L'Office a échappé de justesse à ce genre de révolution dont aurait pu se passer. Mais, à notre avis, l'enchâsser à cet endroit-là, ce n'est pas nécessairement sur un point de vue bureaucratique, c'est d'établir l'esprit du lègue que constitue cette propriété. Est-ce que c'est un équipement? Vous savez, la Ville n'a pas besoin d'avoir dans sa Charte un article qui dit « La Ville conservera des souffleuses à neige », parce que c'est comme... c'est de l'utilitaire puis ça va évoluer.

1565

1570

Mais, à notre avis, des équipements comme le parc Jean-Drapeau dont il est question ici, le Mont-Royal. Vous savez, le Mont-Royal, ça a quand même coûté un million de dollars. Alors que les rentrées fiscales de la Ville par année c'était huit cent cinquante mille (850 000). On s'entend que c'était un sacrifice très important. Ce parc ci a été un geste majeur pour donner aux populations ouvrières d'Hochelaga, des quartiers de Sainte-Marie, tout ça, un accès à des espaces de loisirs.

1575

1580

Il y a quand même une dimension un peu républicaine à ça qui mérite d'être enchâssée pas juste dans un dépliant ou un paragraphe au début d'un site Web. À notre avis, il y a une valeur civique derrière ça. Est-ce que la Ville de Montréal... nous on l'a mentionné là aussi parce qu'on constate ce qui a été toléré ici au fil des années. Et ce qui n'a jamais été toléré sur le Mont-Royal. Il y a eu les gros partys des années soixante-dix (70) sur le Mont-Royal. Ça a pris vingt (20) ans à réparer le parc seulement. On ne parle pas des cimetières parce que c'est

1585

facile de dire que ce n'était pas un problème. Mais, on n'accepte plus ça. Alors pourquoi? Bien, sur le Mont-Royal, il y a eu des... vous savez pour vendre certains bouts de terrain pour permettre la construction de gymnase par certaines universités, ça a demandé un amendement qui a été autorisé par l'Assemblée nationale. On va dire « Ah, c'est contre les gouvernements de proximité le statut de métropole ». Bien tant que la Ville de Montréal n'aura pas des mécanismes supérieurs au bon vouloir des partis politiques qui ont souvent des horizons de court terme. Et ce n'est pas une critique de la démocratie, c'est simplement un petit peu d'expérience citoyenne qui m'amène à dire ça. Bien on va toujours devoir demander des états supérieurs.

1590

1595

Il n'y a pas de Cour suprême à Montréal. C'est toujours au niveau politique. Et les obligations sur le long terme ne sont pas très évidentes dans les choix de décisions. On lit les sommaires décisionnels, c'est très rare qu'il y a un horizon à long terme. On a admiré la politique de développement durable de la Société du parc Jean-Drapeau qui intègre les principes de la Loi québécoise de développement durable y compris celui du patrimoine. C'est assez rare, là, en fait, c'est rarissime. On a beaucoup admiré ça. Mais, on est dans le volontaire et on a vu comment ça peut facilement disparaître de choses-là.

1600

1605

Alors c'est l'intention qu'on a. Est-ce que ça peut être structuré autour d'une architecture avec des panels comme la table de concertation aide pour le Mont-Royal? Dans le cas du Mont-Royal, il y a le statut national qui est aussi d'un grand secours pour... À Jean-Drapeau, on a, à nos demandes, le ministre de la Culture du Québec en deux mille dix-sept (2017) et de l'Environnement du Canada, madame McKenna, en deux mille dix-huit (deux mille dix-huit (2018)). La réponse était sans doute dans la malle. Puis ça prend plus de temps d'Ottawa pour célébrer le cinquantième (50e) de l'Expo. Mais, ont reconnu l'événement de l'Expo 67. Mais, un statut comme celui-ci n'a pas besoin d'un site réel. Parce qu'Expo 67 existera toujours dans les livres d'histoire et dans les souvenirs, pas besoin d'un patrimoine pour le porter.

1610

1615

1620

Donc nous on pense qu'il faut inventer des mécanismes qui vont nous permettre d'assurer le lègue aux prochaines générations. Et le statut à date, c'est le seul qu'on aime. Mais, peut-être qu'il y en a d'autres. Vous savez, ce serait bien que peut-être cette consultation amène des défis pour inventer qu'elle serait l'équivalence d'une inscription dans la Charte pour le vingt et unième (21e) siècle.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup

1625

**M. DINU BUMBARU :**

Avec plaisir.

**LE PRÉSIDENT :**

1630

Bonsoir, mesdames. Mesdames Hélène Lefranc et Nathalie Dion, s'il vous plaît.

**Mme NATHALIE DION:**

1635

Alors, bonsoir, merci de nous recevoir. Je me présente Nathalie Dion, présidente de l'Ordre des architectes. Et je suis accompagnée d'Hélène Lefranc, conseillère aux affaires publiques qui pourra aussi répondre aux questions. Alors l'OAQ est interpellée par l'avenir du parc Jean-Drapeau parce que c'est un site important à ce qui a trait à notre histoire collective, Expo 67 notamment a été un moment fort en matière de design, de culture architecturale et d'arts publics. D'ailleurs, une dizaine d'installations sont classées au patrimoine et ce n'est pas rien. Plusieurs autres sujets nous intéressent en lien avec notre mission de protection du public. Le verdissement, l'accès aux berges, le transport actif, et cetera. Et l'OAQ, qui est favorable à la concertation citoyenne, est heureuse de participer à cette consultation.

1640